

# BORDEREAU DE DEMANDE DE LICENCE

Saison 2010/2011

Association \_\_\_\_\_ N° \_\_\_\_\_

Date d'envoi \_\_\_\_\_ Date de Validation \_\_\_\_\_  
Réservé Ligue ou Comité

Première demande  Renouvellement  Confirmation Internet

Traditionnelle  Promotionnelle  Module  Mutation

N° de licence \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Date Naissance \_\_\_\_\_ Sexe  Nationalité \_\_\_\_\_

(si étranger, préciser le pays)

Classement \_\_\_\_\_ Points \_\_\_\_\_

(si reprise d'activité, préciser le dernier classement connu, les points et l'année)

Adresse \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Téléphone portable \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Dirigeant  Arbitre/JA  /  Technicien

Vétéran  Né en 1970 et avant  
Senior  Du 01/01/71 au 31/12/92  
Junior  Du 01/01/93 au 31/12/95

Cadet  Du 01/01/96 au 31/12/97  
Minime  Du 01/01/98 au 31/12/99  
Benjamin  Du 01/01/00 au 31/12/01

Poussin  Né en 2002 et après

## Certificat médical

(A remplir par le médecin examinateur ou joindre un certificat médical séparé)

Je soussigné(e),  
Docteur : \_\_\_\_\_

N° ordre (ADELI) : \_\_\_\_\_

Certifie avoir examiné  
M : \_\_\_\_\_

et n'avoir constaté à ce jour aucune contre-indication à la pratique du Tennis de Table en compétition.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Cachet et signature du médecin :

## Signature du titulaire ou représentant légal

COVEA RISKS garantit l'ensemble des licenciés de la Fédération Française de Tennis de Table.

Je déclare avoir pris connaissance :

- de l'extrait des conditions générales d'assurances proposées par la FFTT, figurant sur le site web de la FFTT à l'adresse [www.fftt.com](http://www.fftt.com), rubrique "Administratif - Le contrat d'assurances" et déclare souscrire l'assurance de base.

- des garanties complémentaires (options Or, Argent et Bronze) proposées par l'assureur fédéral, présentées ci-dessous. Le formulaire de souscription est disponible en consultation et téléchargement sur le site web de la FFTT à l'adresse [www.fftt.com](http://www.fftt.com), rubrique "Administratif - Le contrat d'assurances". Il est également disponible par écrit auprès du responsable de votre club et sur simple demande auprès de votre comité, votre ligue ou de la FFTT.

## Tarifs des garanties complémentaires

Montant des capitaux complémentaires venant s'ajouter à ceux du contrat de base (âge limite à 70 ans pour les garanties décès-invalidité)

	GARANTIE BRONZE	GARANTIE ARGENT	GARANTIE OR
Capitaux décès	7 600 €	15 300 €	23 000 €
Capitaux invalidité en cas d'accidents corporels	15 300 €	30 500 €	46 000 €
Indemnité journalière	NEANT	15 €	23 €
Franchise 3 jours			
Durée maxi. 365 jours			
Age à partir de 16 ans et moins de 65 ans	-	-	50% du régime conventionné de la SS
Frais médicaux			
Cotisations complémentaires TTC	8 €	13 €	20 €

Signature :